

Appel à projets pour le soutien à des équipements ou ensemble d'équipements dont le montant total est inférieur à 200 K€ HT

Le DIM Cerveau & Pensée lance, à l'attention des établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur, des organismes privés ou parapublics à but non lucratif (grandes écoles, fondations ou associations sans but lucratif, sociétés savantes, organisations internationales, etc.), un appel d'offres pour des équipements ou ensemble d'équipements dont le **montant total est inférieur à 200 K€ HT**. Les projets retenus seront **cofinancés par le Conseil Régional d'Île-de-France à hauteur de 66% maximum des dépenses HT par projet**. Les consommables et les frais de personnel ne sont pas financés, tous comme les projets d'infrastructure.

Les projets, et donc les dépenses afférentes, doivent commencer **avant le 31 décembre de l'année (2013) et après le 01/10/2012**.

Ne sont pas éligibles:

_ Les projets, dont tout ou partie est financé dans le cadre du Contrat de Projet Etat -Région 2007-2013,

_ Les projets bénéficiant de l'appel à projets « équipement » du Génopôle,

_ Les projets soutenus dans le cadre d'un projet collaboratif labellisé par un pôle de compétitivité, de SESAME, les projets ayant été soutenus dans le cadre du CPER 2007-2013 par la Région, ou d'un autre Domaine d'Intérêt Majeur de la Région Ile de France.

Les porteurs de projet sont invités à joindre à leur demande une attestation sur l'honneur garantissant qu'ils sont bien éligibles aux conditions définies par la Région Île de France.

Les projets seront classés par un conseil scientifique composé de personnalités françaises ou étrangères exerçant leur activité hors de la Région Île-de-France, en fonction de la qualité scientifique de la ou des équipes demandeuses et de la plus-value scientifique de l'investissement proposé. Les projets doivent faire l'objet d'un dossier rempli en ligne sur le site du DIM Cerveau & Pensée à la rubrique "Appels d'Offres".

Les projets doivent préférentiellement impliquer la collaboration de plusieurs équipes franciliennes ou contribuer au renouvellement et à la structuration des sites et des laboratoires.

Date limite de dépôt des dossiers : 27 février 2012 à minuit.

Validation par le Conseil de Direction du Nerf mi-avril 2012